

BULLETIN D'INFORMATION CANB 2010-2

À : Toutes les compagnies d'assurance automobile faisant affaire au Nouveau-Brunswick

Objet : Taux d'imposition devant être utilisés aux fins des dépôts de demande 2010-2012

Date : 6 août 2010

Veillez trouver ci-dessous les taux d'imposition fédéral et provincial pour les années 2010-2012. Nous nous attendons à ce que les compagnies d'assurance utilisent ces chiffres lors de leur dépôt de demande pour calculer le taux d'imposition en fonction de leur revenu pour la période d'application des nouvelles polices.

<u>Date d'entrée en vigueur</u>	<u>Taux fédéral</u>	<u>Taux provincial</u>	<u>Taux fédéral et provincial combiné</u>
1 ^{er} janvier 2010	18 %	12 %	30 %
1 ^{er} juillet 2010	18 %	11 %	29 %
1 ^{er} janvier 2011	16,5 %	11 %	27,5 %
1 ^{er} juillet 2011	16,5 %	10 %	26,5 %
1 ^{er} janvier 2012	15 %	10 %	25 %
1 ^{er} juillet 2012	15 %	8 %	23 %

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec la directrice des services d'assurance.

Kelly Ferris
(506) 643-7711
Kelly.ferris@nbib-canb.org